82 - Attribution de subventions exceptionnelles

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution des subventions exceptionnelles suivantes :

I - Aide d'urgence à Cités Unies France pour la reconstruction aux Philippines

Le typhon Haiyan a frappé les Philippines laissant dans son sillage des milliers de victimes : 10 000 personnes seraient décédées selon les premiers chiffres sur place, la zone touchée dans le centre du pays demeure difficile d'accès et les populations affectées sont dépourvues de l'essentiel. Sans eau potable, nourriture, abris ou soins, les victimes de la catastrophe ont besoin d'une aide humanitaire urgente, qui commence à arriver.

L'ampleur de la catastrophe est telle que Cités Unies France, à la demande de certains de ses adhérents, a décidé d'ouvrir un fonds d'urgence pour apporter une aide dans la phase de réhabilitation des villes et des services publics détruits, et ce en collaboration avec les collectivités concernées.

Les partenaires de Cités Unies France présents sur place, notamment la ligue des villes des Philippines, font état d'une situation d'une gravité peu commune.

Un compte pour le fonds «Solidarité avec les Philippines» a été créé, pouvant être abondé par toute collectivité locale désireuse de répondre à cet appel. Selon les règles fixées par le Bureau Exécutif de Cités Unies France la gestion de ce fonds se fera par un comité conjoint des donateurs.

Il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 5 300 € à CITES UNIES FRANCE pour le fonds de solidarité des collectivités françaises pour les Philippines. Cette somme sera financée par un redéploiement de crédits en provenance de la Direction Relations Internationales.

II - Comité de quartier Rosemont St-Ferjeux

Le comité de quartier Rosemont St-Ferjeux envisage d'organiser un repas festif et convivial le 31 décembre 2013 en direction des populations les plus défavorisées, des personnes âgées isolées résidentes dans le quartier ainsi que des familles de la cité Amitié.

Ce repas avec animation est prévu pour un maximum de 100 personnes ; il permettra des rencontres et des échanges entre les habitants du quartier.

Le budget de cette action s'élève à 3 108 €.

Une subvention de 1 000 € est proposée pour participer à l'organisation de cette manifestation.

III - Association RECIDEV

L'association RECIDEV, collectif d'associations pour l'éducation à la citoyenneté mondiale, mène depuis 1996 de nombreuses actions sur le territoire bisontin. Elle organise notamment chaque année le marché AlimenTERRE, qui a eu lieu cette année les 12 et 13 octobre dernier.

En outre l'association participe au marché de Noël solidaire qui aura lieu du 4 au 15 décembre 2013.

Pour conforter son action et faire face à des difficultés passagères elle sollicite une aide complémentaire exceptionnelle auprès de la Ville. Aussi est-il proposé de lui verser une subvention de 5 000 €.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité :

- à statuer sur ces propositions
- à autoriser M. le Maire à signer l'avenant n° 5 à intervenir avec le Comité de Quartier Rosemont Saint-Ferjeux.

En cas d'accord, la somme totale, soit 11 300 €, sera prélevée sur la ligne 65.020/6574 CS 47047.

«Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT: Evidemment ce n'est absolument pas une abstention, c'était simplement pour attirer votre attention sur l'aide d'urgence que l'on accorde aux Philippines qui s'inscrit malgré tout dans la durée puisque l'on travaille avec Cités Unies France pour la reconstruction des services publics et je regrette l'absence de M. GONON puisque je voulais dire que ça s'inscrivait dans une logique durable, tout comme nos interventions dans les autres pays et au Burkina, on en a parlé dans un rapport tout à l'heure. Je regrette que certaines associations ou certaines officines comme les contribuables associés qui sont présidés par des membres de l'UDI notamment, s'amusent à décrier notre action au Burkina et j'espère qu'il n'en sera pas de même pour cette aide d'urgence aux Philippines.

M. LE MAIRE : Voilà, vous faisiez peut-être allusion au rapport de contribuables associés, on n'a pas bien dit que le Président de cette association était aussi le Conseiller National de l'UDI pour l'Île de France, ce qui montre d'ailleurs combien cette association est objective et que sa présidente fondatrice Mme TAFFIN était une Adjointe au Maire de M. TIBERI, ce qui montre effectivement combien elle peut donner des conseils au monde entier.

Pour ce rapport, tout le monde est d'accord ? C'est très bien. Monsieur GONON, on vous dira ce que Mme GERDIL vient de dire puisque cela vous concernait.

Pas d'abstentions ?».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions 1 et 8, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. GHEZALI et Mme FALCINELLA n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 5 décembre 2013.